

Paris, le 27 décembre 2012

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration  
du samedi 15 décembre 2012**

Etaient présents : Yves BENOIT, Joseph DUBOEUF, Michèle DUBOEUF, Yves LOUAGE, Micheline REZZE, Arlette WOJCIECHOWSKI.

Absentes excusées : Perine ASTICH-BARRE, Marie FELTRIN,

**1- Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 6 octobre 2012**

Le compte-rendu est approuvé sans modification.

**2- Retour sur l'Assemblée Générale du 6 octobre 2012 – Validation du compte-rendu.**

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale est validé sans modification.

La participation d'une trentaine de membres a été semblable à celle des autres assemblées (sauf en 2011 en raison du trentième anniversaire). Malgré ce taux de participation modeste dû à la forte dispersion géographique des parrains et des donateurs, il est important de maintenir ce moment de rencontre et de convivialité. La présentation du rapport moral et du rapport d'activité avec l'illustration de photos est vivante et à poursuivre. Le petit extrait de montage vidéo sur la construction de l'actuel orphelinat a été très apprécié. Le timing a permis, en plus du déroulement de l'assemblée elle-même, de réserver un temps pour les questions et un bon moment de convivialité autour du « pot » final. L'horaire 14h30/18h est donc à conserver à l'avenir.

**3- Information sur un don important à venir.**

Vincent MARET, frère de Bernadette décédée en 2012, a contacté Yves LOUAGE pour nous informer que la famille souhaite affecter une partie de l'argent de sa succession à un projet de l'orphelinat. Ce don s'étalerait sur plusieurs années (5000 € par an pendant 5 ans). Vincent MARET demande que nous lui présentions un projet précis susceptible de correspondre à cette proposition. Le Conseil d'Administration est très touché par ce geste qui permettra de perpétuer la mémoire de Bernadette qui, depuis la création de l'orphelinat, avait été très active au sein de l'association. Dans un premier échange, le Conseil évoque différentes possibilités comme, par exemple, le développement plus significatif des parrainages extérieurs (bourses d'études) auxquels Bernadette était très attachée ou la création d'un projet « pension de famille » pour les jeunes qui travaillent mais ne peuvent pas encore vivre de façon totalement indépendante. Ces différentes pistes seront reprises dans une discussion avec DEVI en janvier et février prochain lors du passage de membres du Conseil d'Administration à Pondichéry.

**4- Demande du Comité Indien au sujet de la rémunération du personnel.**

Le Président du Comité Indien a exprimé le souhait qu'un 13<sup>ème</sup> mois soit accordé au personnel de l'orphelinat. Pour lui cela pourrait compenser la forte inflation et l'augmentation très importante des prix des denrées de première nécessité actuellement en Inde. Tout en reconnaissant le bien-fondé de cette demande et le désir de donner au

Siège : 124 Boulevard Auguste Blanqui – 75013 PARIS

Site web : [www.aavo.fr](http://www.aavo.fr)

Email : [secretariat@aavo.fr](mailto:secretariat@aavo.fr)

Téléphone : 06.07.54.53.53

personnel des conditions de vie les plus décentes possible, le Conseil est plutôt réservé sur la technique du 13<sup>ème</sup> mois. Le Conseil propose de travailler en janvier avec le Comité Indien et DEVI afin de faire évoluer dans ce sens la grille de rémunération du personnel de l'atelier ébauchée l'an dernier.

**5- Thèmes à aborder avec DEVI lors des rencontres à Pondichéry.**

Aux thèmes évoqués en octobre (Projet éducatif de l'orphelinat, Règlement Intérieur, conditions d'arrivée des enfants en France), viennent donc s'ajouter la définition d'un projet à soumettre à la famille MARET, perspectives de sortie pour les plus grands, projet de foyer ou d'appartement collectif et un travail sur la grille des salaires. Comme cela a été convenu, nous devons aussi inviter DEVI à participer à notre prochaine Assemblée Générale et préparer quelques objectifs pour ce voyage.

**6- Prochaine lettre d'information : sommaire, date de diffusion.**

La prochaine lettre d'information sera diffusée en avril/mai. Elle sera adressée avec les reçus fiscaux 2012. Le sommaire comprendra un résumé de la dernière Assemblée Générale et, si possible, un compte-rendu du voyage effectué par un petit groupe de parrains et marraines en janvier prochain.

**7- Opportunité d'une demande de subvention à la Ville de Paris pour couvrir les frais de fonctionnement.**

Un débat est engagé sur l'opportunité de solliciter une demande de subvention à la mairie de Paris comme notre inscription au système « Simpa » nous en donne la possibilité. Certains évoquent des craintes de perte d'indépendance de l'association, d'autres le fait que notre action ne concerne Paris que très marginalement. L'argument favorable est que cela irait dans le sens de notre slogan : un Euro donné est un Euro au profit des enfants en Inde.

Il est finalement convenu que nous déposerons un dossier de demande pour un montant modeste (2000 Euros) qui ne nous rend pas dépendant mais couvrirait la quasi-totalité des frais de fonctionnement encore à la charge de l'association.

**8- Prochaine réunion.**

La date des 29 et 30 mai est retenue et les DUBOEUF se proposent de nous accueillir à DIJON pour cette rencontre prolongée qui pourrait débiter le 29 mai en fin de matinée selon les horaires de train. Nous passerions la nuit dans un hôtel de la région.

9- A l'occasion de cette dernière réunion de l'année, le Président remercie chacun des membres de Conseil pour la qualité du travail accompli. Il souhaite à chacun une très bonne année 2013.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.